

Département des études et de la recherche

## Rapport du jury Bourses André Chastel 2023

Le 16 novembre 2022, le jury composé de :

- Éric de CHASSEY, Directeur général, INHA
- Juliette TREY, Directrice adjointe du département des études et de la recherche, INHA
- Julien BRAULT, Chef de service, département de la bibliothèque et de la documentation, INHA
- Sam STOURDZE, directeur Académie de France à Rome - Villa Médicis (excusé)
- Francesca ALBERTI, chargée de mission pour l'histoire de l'art, Villa Médicis,
- Sébastien ALLARD, directeur département des peintures, Musée du Louvre, personnalité extérieure

s'est réuni en vue de l'attribution des bourses André Chastel. L'appel à candidatures était ouvert du 19 juillet au 31 octobre 2022. Vingt-six candidatures avaient été reçues mais deux dossiers ne correspondaient pas aux critères d'éligibilité de l'appel. Comme souhaité lors de l'édition précédente, l'appel à candidatures précisait que les bourses André Chastel sont destinées à des chercheurs confirmés ayant soit soutenu leur doctorat depuis au moins trois ans soit étant conservateurs du patrimoine ou encore justifiant d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de l'histoire de l'art. Le jury a donc pu examiner vingt-quatre candidatures (contre treize pour l'édition précédente) émanant de Grande-Bretagne, de Belgique, du Brésil, des Etats-Unis, de France, d'Italie, et du Liban. Sam Stourdze n'a pas pu participer physiquement au jury mais avait communiqué ses appréciations écrites sur les dossiers et elles ont ainsi pu être prises en compte.

Le jury a apprécié la quantité et la diversité des sujets proposés même s'il relève et regrette le très faible nombre de candidatures portant sur l'époque moderne (de la Renaissance au XVIIIe siècle). Le jury a rapidement écarté les dossiers qui ne montraient pas la nécessité d'accéder à des sources romaines ou a minima à proximité de Rome, ainsi que les dossiers qui étaient trop confus ou imprécis, que ce soit dans l'objectif du travail à réaliser ou dans l'approche historiographique proposée. Le jury rappelle aux candidats que

consulter une bibliographie accessible également dans leur pays ou ville de résidence ne peut constituer un motif de séjour à la Villa Médicis.

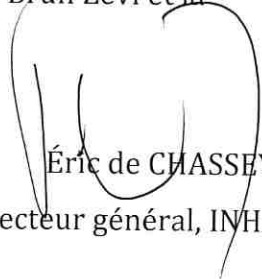
A l'inverse le jury a valorisé les dossiers clairs, bien construits, avec un objectif précisément indiqué et une liste des sources à consulter en Italie. Après une première discussion qui a permis de resserrer encore le nombre de dossiers retenus, les échanges se sont donc ensuite concentrés autour d'une petite sélection de dossiers qui rassemblaient les attentes du jury et qu'il a fallu départager même s'ils étaient tous de très grande qualité. Le jury a donc tenu compte de l'équilibre des périodes représentées par les sujets sélectionnés ainsi que des interactions fructueuses envisageables entre les lauréats et lauréates de la bourse Chastel et les pensionnaires de la Villa Médicis en 2023.

Le jury a donc sélectionné les projets de :

- Valérie Boudier, professeure en histoire et théorie de l'art, Université de Lille, « Représenter Cocagne, construction et circulation d'une utopie entre la France et l'Italie (XIIIe-XXIe siècle) »
- Eléonore Marantz, maîtresse de conférences en histoire de l'architecture contemporaine, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, « Une élite en (r)évolutions. Les derniers architectes lauréats du Grand Prix de Rome (1938-1967) et les pensionnaires à la Villa Médicis (1946-1971) »

Le jury a également salué la qualité de deux projets, placés sur liste complémentaires :

- 1- Laurent Haumesser, conservateur en chef du patrimoine, département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, musée du Louvre, « La photographie archéologique à Rome dans les années 1850 : la collection Campana à travers les photographies anciennes »
- 2- Audrey Jeanroy, maîtresse de conférences en histoire de l'art contemporain, université de Tours, « [Parent] peut irriter mais pas décevoir » : Brun Zevi et la réception de la fonction oblique en Italie, 1972-1978 »

  
Eric de CHASSEY,  
Directeur général, INHA